

Conseil Communal Séance du 29 janvier 2018

Réponse à l'interpellation de Mesdames NIKOLIC, DEFRAIGNE et de M. MARAITE

<u>Objet</u>: Aider les citoyens dans leurs relations avec l'Administration.

Monsieur le Conseiller,

L'administration est chargée d'appliquer les décisions du Collège et du Conseil, avec loyauté et j'ajouterai, avec discernement.

Chaque année, ce sont des dizaines de milliers d'actes qui sont posés.

Tous ces actes écrits sont motivés, détaillés et contiennent des coordonnées de contact auprès desquels les citoyens peuvent poser leurs questions. Des voies de recours sont également organisées.

Bien entendu, je n'ai pas dit que les réponses obtenues sont toujours satisfaisantes! Je pourrais vous montrer des dizaines de cas où la demande vise à ne pas faire appliquer la loi ou le règlement.

Le Collège reste toutefois ouvert et attentif, et intervient à chaque fois que cela s'avère nécessaire. Je salue ici le travail de M. Le Directeur général qui est à la fois une « courroie de transmission », afin que les décisions du Collège et du Conseil soient correctement comprises et appliquées par l'administration. Il veille également à ce que le citoyen soit placé au centre des préoccupations, et que des réponses soient fournies dans les meilleurs délais.

Il dispose également, depuis la réforme des grades légaux, d'un éventail des mesures pour assurer le meilleur fonctionnement possible de l'administration et de ses 3000 agents.

Il dispose de notre confiance. Il est d'ailleurs pour l'instant en contact de presse, comme je l'avais souligné. Mais cela n'empêche pas, comme je l'ai dit, que les membres du Collège interviennent ponctuellement lorsqu'ils sont interpellés par une application trop rigide ou parfois erronée des textes par les agents communaux.

Je peux vous dire qu'en ce qui concerne aussi la patente, mon attention a été attirée par l'ensemble du secteur de l'HORECA dans des bâtiments anciens et que, notamment, à la demande de M. FAWAY, j'ai mené une véritable enquête au sein de l'administration pour trouver la solution.

Je m'oppose également à des interventions – si c'était le cas mais je n'ose le penser – de rétorsion de l'un ou l'autre service et nous sommes vigilants pour que cela n'arrive pas.